

DATE DE CONVOCATION :

17 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt cinq mai à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE :27

PRÉSENTS : 14

PROCURATIONS: 8

VOTANTS : 22

POUR : 22

ABSTENTION: 0

CONTRE : 0

N° 2023-53

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Willy GABRIEL – Eliane GEOFFROY - Annie MONERY - Béatrice MOULIN-MARTIN - Yannick PAQUE - Jean-Pierre PODKOWA – Emilie RATTON – Geneviève TABARET - Hélène TALARCZYK – Marie-Dolorès THUDEROZ – Claude VARENNES - Pascal ROUSSET– Jérémie VIAL – Kenan SOLMAZ

Avaient donné procuration : Mesdames et Messieurs Cyril BRUZZESE (pouvoir à Yannick PAQUE) - Sylvie DESCHAMPS (pouvoir à Eliane GEOFFROY) - Corinne JOURDAN (pouvoir à Béatrice MOULIN MARTIN)- Serge BERNARD (pouvoir Kenan SOLMAZ) - Jessica ROSINET (pouvoir Annie MONNERY) – Clémentine FIGUET (pouvoir Emilie RATTON) - Fatima BENKHEIRA (pouvoir à Jérémie VIAL) – Sébastien BIZET(pouvoir à Claude VARENNES)

Étaient absents excusés : Mesdames et Messieurs Yann FLAMANT – Nathalie LACOSTE – Patrick RAMON- Ilyes TELALI - Jean-Luc PETIT

Mme Hélène TALARCZYK été élue secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : appel à manifestation d'intérêt concurrente

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L.2122-1-4,

Considérant que la commune a été sollicitée pour l'installation et l'exploitation d'ombrières et toitures avec panneaux photovoltaïques sur le parking de la salle polyvalente, 2 cours de tennis et le terrain de pétanque,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DIT qu'il convient de procéder à une publicité avant d'envisager de délivrer cette autorisation, afin de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente car cette demande d'occupation du domaine public vise à une exploitation économique
- AUTORISE le Maire à procéder à l'appel à manifestation d'intérêt concurrente pour l'installation et l'exploitation d'ombrières sur le parking de la salle polyvalente et d'une toiture avec panneaux photovoltaïques sur 2 cours de tennis et le terrain de pétanque – *cf dossier annexé*

Le Maire
Yannick PAQUE

